

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2022.099

Marmande, le 24 octobre 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER GARRIGUES/CARPETE SAMEDI 22 OCTOBRE 2022

Lieu : salle réunion du golf

Début de la rencontre : 10h

Fin de la rencontre : 12h

En présence de : Mme VERDIER Françoise, élue référente du quartier, adjointe auprès de M. le Maire en charge des finances, M. CARDOIT Patrick, élu référent du quartier, adjoint auprès de M. le Maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et à la vie associative.

14 habitants

Service Citoyenneté : Karine DEWILDE, Alain GAILLARD

Cette troisième réunion a principalement été dédiée sur les débats tenus lors de la deuxième rencontre.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs thèmes et ou interrogations ont été évoquées :

- Rocade
- Pacte financier
- Plan de sobriété énergétique
- Animations - événements proposés par la ville cet été
- Entretien ruisseaux Eaubonne / Bouilhats
- Déplacements élèves collège – golf / incivilités routières rue Jean Mermoz
- Transport scolaire / transport Evalys
- Propreté
- Divers
- Paroles des élus

1- Projet rocade

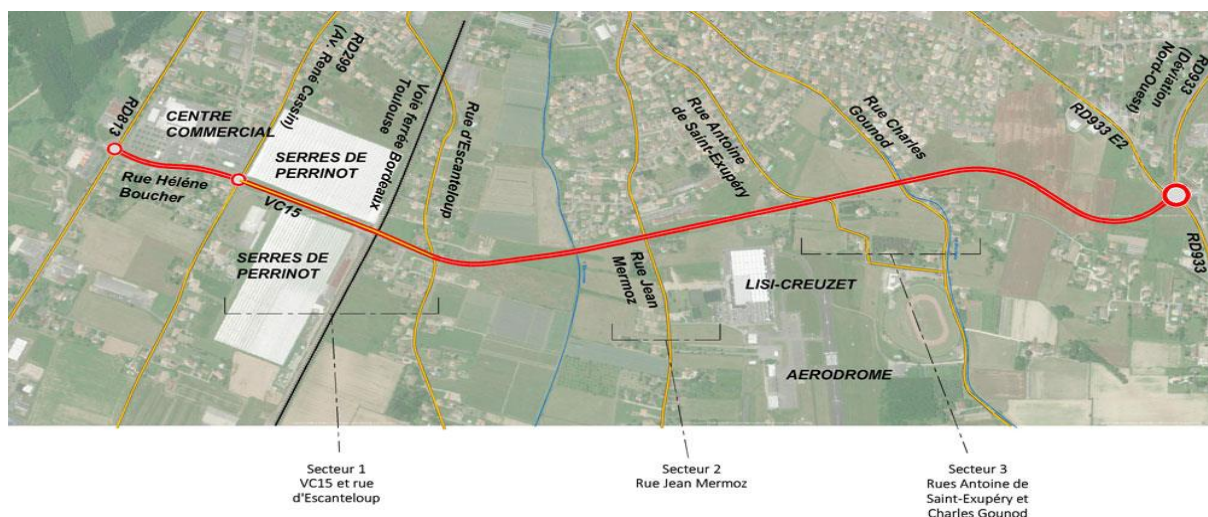
Les habitants se posent beaucoup de questions sur le tracé de la rocade et sur les différents aménagements qui pourraient voir le jour : (ex : emplacement rond-point / pont).

Le projet de Déviation Est a dû être repris techniquement sur certains aspects à l'aune de la révision de l'Atlas des zones inondables du Bouilhats et de l'Eaubonne diligentée par les services de l'Etat en avril 2021.

Aujourd'hui, le conseil départemental du Lot-et-Garonne est toujours en attente de la part des services de l'Etat de leur avis et validation sur les nouvelles études que le CD 47 a produit.

Cette étape est le préalable pour que le CD 47 puisse être en capacité de ré-actualiser le planning de l'opération.

Tracé



2- Pacte financier

« Obligation légale faite aux intercommunalités ayant signé un contrat de ville, le pacte financier fiscal est aussi l'opportunité d'identifier le poids et les ressources de chaque collectivité et d'en tirer les conséquences qui s'imposent pour mettre les moyens face aux ambitions. »

Aujourd'hui ce sont les communes de Marmande et de Tonneins qui supportent les charges financières des autres communes (charge de centralité).

3 - Animations – évènements proposés par la ville cet été.

M. MARCHAND président de l'association « Les Marmandais du Levant » ainsi que son équipe d'habitants organisent 2 animations au sein du quartier :

- le samedi 25 juin : feu de la Saint Jean (place de Garrigues)
- le 14 octobre : vin chaud / châtaigne (place de Garrigues)

Le président de l'association exprime sa satisfaction sur le déroulé de la journée du 14 octobre. En effet, c'est plus de 90 personnes qui ont pu profiter de cette manifestation.

M. MARCHAND continue en exprimant son mécontentement suite à une facture envoyée par le service mairie de l'ODP (occupation du domaine public).

Après un échange fructueux , Mme VERDIER répond à M. MARCHAND qu'elle l'avait déjà informé en lui expliquant de lui faire parvenir tout courrier envoyé par le service de l'ODP.

De part cette action l'adjointe aux finances explique qu'elle s'en occuperait personnellement.

Toujours dans le cadre de l'animation, Mme DEWILDE demande à l'assistance s'ils ont participé aux différents événements gratuits proposés par la Ville : Feu d'artifice, concert, Marmande en Fête, les Marchés des producteurs de Pays...

Les habitants expriment le fait qu'ils ne sont pas toujours bien informés des événements proposés. Par ailleurs ils regrettent qu'il n'y ait plus la cavalcade.

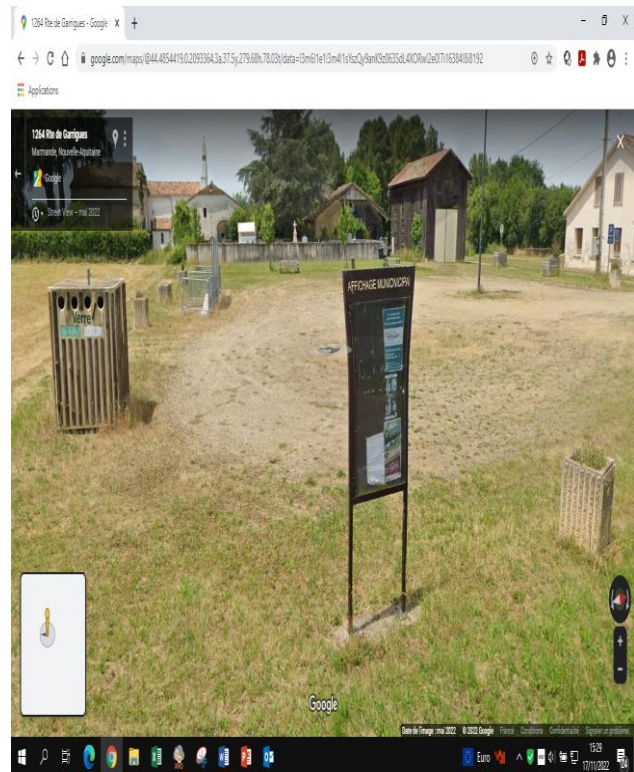
Idées de lieu pour informer au mieux :

Ils proposent d'installer un panneau d'information municipale sur la place Guillot, à la Filhole, à la Médiathèque.

Les élus rappellent l'emplacement de deux panneaux d'information municipale : au niveau de l'ASPTT de la rue Mermoz et sur la place Garrigues.



rue Mermoz – ASPTT



Place Garrigues

4- Plan de sobriété énergétique

A court terme, ce plan présente des actions à effet immédiat comme l'extinction de l'éclairage public tous les jours de 23h30 à 5h30 (à l'exception de la route de Bordeaux les vendredis et samedis soirs) ou la réduction des températures de chauffage dans les bâtiments, et des actions comme l'accélération du remplacement des lampes d'éclairage public par les LEDs.

A moyen terme, des travaux de rénovation énergétique verront le jour dans les écoles et bâtiments municipaux.

5 - Entretien ruisseaux Eaubonne / Bouilhats

Lors de la précédente réunion, un habitant rappelle que le quartier est sujet aux inondations.

De ce fait, un contact a été pris auprès du service GEMAPI dépendant de VGA.

La réponse du service est la suivante :

- « les travaux de restauration du lit de la rivière de l'Eaubonne sont prévus pour l'été 2024. »

Une autre approche sera faite auprès de VGA – en responsabilité de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) pour connaître le calendrier des travaux programmés.

6- Déplacement élèves collège – golf / incivilités routières rue Jean - Mermoz

Les riverains de la rue Jean Mermoz signalent le danger pour les collégiens qui se déplacent à pied pour rejoindre le golf. Le fait de ne pas avoir de trottoir est un danger certain pour ces enfants (projet toujours pas d'actualité au sein de VGA).

Un autre danger préoccupe les riverains de la rue Jean Mermoz, celui de la vitesse des automobilistes qui empruntent cet axe.

La cause : l'augmentation de la population sur le quartier, l'entreprise Lisi Creuzet avec une augmentation du trafic en lien avec les employés de l'entreprise, ainsi que les parents qui se dirigent vers le collège Jean Moulin.

Un courrier a été rédigé par M. le Maire puis envoyé à la direction de l'entreprise Lisi Creuzet ainsi qu'à l'établissement scolaire Jean Moulin, signifiant de respecter la limitation de vitesse.

Une habitante propose d'installer des panneaux de signalisations de type « zone de loisirs ».

Les élus précisent qu'en dehors de l'agglomération, il ne peut y avoir de ralentisseur.

Il est à rappeler que le tracé et les aménagements de la rocade permettront de faire ralentir les automobilistes.



7- Transport scolaire / transport réseau Evalys

Les habitants se plaignent de l'absence d'une ligne de ramassage sur le quartier.

Ils dénoncent le fait que le quartier n'est pas assez desservi par les réseaux de transport scolaires (CD 47) et par le réseau de transport Evalys (VGA) pour les habitants.

En réponse M. CARDOIT explique avoir rencontré les services concernés. Le service des transports souhaite connaître le nombre de personnes intéressées.

Mme FUSARO se propose de consulter les personnes au sein de sa rue.

Une fois la réflexion terminée et si elle est positive, un arrêt des bus pourrait voir le jour à l'angle des rues Escanteloup et Jardiney.



8- Propreté

Les riverains se plaignent des déchets qui jonchent les fossés. Ils dénoncent le fait que les automobilistes jettent leurs déchets.

Ces mauvais comportements doivent être réprimés.

Une action de type « nettoyons la nature » a vu le jour sur le territoire. Une habitante demande si sur le quartier on ne pourrait pas reproduire cette action.

Les élus vont informer la police municipale de ces incivilités ainsi que le service propreté.

9- Divers

Des riverains se plaignent de respirer des mauvaises odeurs en soirée.

Certains pensent que des habitants font brûler leurs déchets pendant la nuit.

Les élus prennent acte de ces incivilités et en informeront la police municipale.

Au sein de la route du Jardinay , des véhicules stationnés gênent la circulation des automobilistes et des camions.

Des riverains de la rue du Jardinay se plaignent de la pousse d'une haie d'un particulier qui handicape le déplacement des piétons.

10- Paroles des élus

Pour terminer, les élus souhaitent organiser un pot à chaque fin de séance.